



www.ffvoile.org

Partenaire officiel

CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC

AVIS DE COURSE

XXIIIème DRAG'S CUP

I - AUTORITE ORGANISATRICE

Le CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC, affilié à la Fédération Française de Voile, et l'Association Française de la Série Internationale des Dragon, organisent les 29, 30, 31 octobre et 1 novembre 2010 la 23^{ème} Drag's Cup sur le Lac de Cazaux, France.

II - REGLES APPLICABLES

L'épreuve est régie par les Règles de Course à la Voile 2009-2012.

En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

III - ELIGIBILITE

Les propriétaires doivent être membres de leur Association Nationale de Classe, et d'un Club de voile affilié.

IV - INSCRIPTION

La pré-inscription est obligatoire en adressant un mail à l'adresse : yves.leglise@free.fr avant le 17 octobre 2010.

L'inscription est obligatoire, et aura lieu au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac, le vendredi 29 octobre, de 09 heures à 12 heures locales.

Une participation aux frais d'organisation de 265 € par bateau doit être réglée à l'inscription. Ce montant inclut l'invitation de l'équipage aux manifestations organisées par le Club, le grutage ainsi que les prix distribués.

V - RESPONSABILITE

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de toute perte, accident ou blessure.

VI - ASSURANCE

Les propriétaires des bateaux (y compris les concurrents) doivent être assurés contre les pertes, accidents, blessures aux personnes, bateaux et équipements en tout moment, pour un montant d'au moins 1 000 000 € depuis la confirmation de leur inscription jusqu'à leur départ de Cazaux.

VII - PUBLICITE

Application de l'article 20 du Règlement de l'ISAF. L'article 20.3 est supprimé : pas de publicité personnelle.

NOTICE OF RACE

XXIIIrd DRAG'S CUP

I - ORGANISING AUTHORITY

The CERCLE DE VOILE DE CAZAUX-LAC, affiliated to the Fédération Française de Voile, and the Association Française de la Série Internationale des Dragon will organise the 23rd Drag's Cup, october 29, 30, 31 and november 1, 2010, on the Cazaux Lake, France.

II - APPLICABLE RULES

The regatta will be governed by the Racing Rules of Sailing 2009-2012.

In case of a translation, the french text shall prevail.

III - ELIGIBILITY

Owners shall be members of their National Class Association and of an affiliated Sailing Club.

IV - REGISTRATION

Pre-registration is compulsory by sending an email to : yves.leglise@free.fr before october 17 2010

Registration is compulsory and will take place at the Cercle de Voile de Cazaux-Lac Office, friday october 30 from 0900 to 1200 local time.

An entry fee of € 265 per boat shall be given out on registration. This includes craning, invitations of the crew to the socials organised by the Club and the prizes.

V - DISCLAIMER

The organisers are not responsible for any loss, damage or injury.

VI - INSURANCE

Boat owners (including competing crews) shall be insured against loss, damage or injury to persons, boats or equipment at any time for not less than € 1 000 000 from the time of registration to the time of departure from Cazaux.

VII - ADVERTISING

ISAF Regulation 20 applies. Article 20.3 is deleted : no competitor advertising.

VIII - SYSTEME DE CLASSEMENT

Le système de points a minima, RCV A4.1, s'appliquera. Une course sera retirée si plus de quatre courses valides ont été courues. Deux courses seront retirées si plus de sept courses valides ont été courues. Quatre courses valides sont nécessaires pour valider l'épreuve.

IX - INSTRUCTIONS DE COURSE

Les Instructions de Course seront disponibles au Secrétariat du Cercle de Voile de Cazaux-Lac jusqu'au vendredi 29 octobre, 12 heures locales.

X - JAUGE

Les certificats de jauge valides (photocopies acceptées) doivent être présentés lors de l'inscription. Seules les voiles préalablement jaugées pourront être inscrites à cette épreuve. Des contrôles de jauge pourront être effectués.

XI - PARCOURS

Les parcours seront de type "bananes".

XII - PENALITE DE REMPLACEMENT

RCV 44.2, rotation de 720°, s'appliquera.

XIII – PROGRAMME

Vendredi 29 octobre : 09h – 12h : Accueil, inscriptions
13h30 : Une ou plusieurs courses.
19h : Pot d'accueil au Club.
Samedi 30 octobre : 11h : Une ou plusieurs courses
Dimanche 31 octobre : 11h : Une ou plusieurs courses.
Lundi 1 novembre : 11h : Une ou plusieurs courses.
13h : Dernier signal d'avertissement possible
16h : Remise des prix.

Ce programme peut être sujet à de mineures modifications.

XIV - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Renseignements, préinscriptions :

CVCL : 0680 348 766

Email: yves.leglise@free.fr

VIII - SCORING SYSTEM

RRS A4.1 Low Point System shall be used. One race will be discarded if more than four races are completed. Two races will be discarded if more than seven races are completed. Four valid races will complete a series.

IX - SAILING INSTRUCTIONS

The Sailing Instructions will be available at the Cercle de Voile de Cazaux-Lac Office until Friday October 29 1200 local time.

X - MEASUREMENT

A valid measurement certificate (or a photocopy) shall be produced on registration. Only already measured sails shall be registered in the event. Measurement checks may be carried out during the event.

XI - COURSES

Courses will be of windward-leeward type.

XII - ALTERNATIVE PENALTY

RRS 44.2, 720° turns penalty shall apply.

XIII - PROGRAMME

Friday October 29 : 09.00 to 12.00 : Registration
13.30 : Races.
19.00 : Welcome party at the Club
Saturday, October 30 : 11.00 : Races
Sunday, October 31 : 11.00 : Races.
Monday, November 1 : 11.00 : Races.
13.00 : Last possible warning signal
16.00 : Prizes presentation

This programme is subject to minor modifications.

XIV – FURTHER INFORMATION

Inquiries, pre-registration :

CVCL Tel 0033 680 348 766 (mobile)

Email : yves.leglise@free.fr

